

8  
Monsieur,

17 febr. 1651

Je n'ay pas laissé tomber à terre le discours  
qu'il a pleu à V. E. me tenir sur ce qui s'est  
passé autour de ses promotions au Gouvernement de  
Groningue et d'Utrecht. et m'assure que par les  
propres inscriptions de Madame V. E. s'en sera vu.  
En fin, Monsieur, ce qui ne parait pas des plaisirs que  
je trouve les plus incurables parmi nous. pleust à Dieu  
qu'ils fussent à cela près. Ce honteux et infernal  
méspris de la Maison de Nassau et d'Orange, où  
je voy que chacun fait gloire d'insulter son  
voisin, ne fait mal dans l'ame, et nous en  
allons voir les effets. Car si l'on ne voit les bons  
paroles se trouver élues; et l'on apprend que l'un  
doux regard ne passe pour obligation, à l'indignité  
du pauvre peuple de ces Provinces, auxquelles tout  
l'Etat est obligé de tout son être, de sa subsistance,  
de sa gloire. Sans parler des droits de  
ce monde, Monsieur, mais d'un particulier  
qu'après tout il viendra un temps, que l'on sera  
bien aise d'aller chercher son Divorce de cette  
naissance, et de ce profond intérêt dans la prospérité  
de cette République; car d'autre je n'en sache pas.

Après cela V. G. sçait, quel démon D. v. dit-onde nous  
agir dans cette maison affligée, au sujet de la  
Tulle et administration du domaine de c. M. Confant,  
pour le bien duquel il faudroit que chacun miel  
pûsse à se servir et joindre, au lieu que par cette  
division il s'enble que d'aucuns n'ajent pour but,  
que d'achèver de nous ruiner, après le coup qui  
nous est venu du Ciel. Est-ce pas une sottise  
que nous en soyons jusque dans la chienne, et qu'il  
s'enble qu'il n'y ayt qu'une cour de luthiers qui  
nous puisse ruiner? Le fonds M. Monseigneur,  
que tout exprès l'on fait s'enble de ne venir  
par les moyens d'accommodement, qui sont tous  
contre nous, et les plus ajés de la terre. J'ay  
dit la dessus mes sentiments, et deux diens diens  
assez modestes, qui passent icy pour raisonnables  
entre les gens de bien. Si j'eusse sçeu que V. G.  
voulut se donner la peine d'y jeter les yeux,  
j'eusse en donneroit la peine, qui en tout ne  
seroit que d'une heure ou deux. Le succès en  
seroit tel qu'il plaira à Dieu. Pour moy, j'eusse  
de m'estre acquitté de la fidélité que j'eusse à  
cette illustre maison, laquelle je regrette au d'v.  
Après de vous dire sans sujet, et pour tout  
dire et en mot, et faire s'enble de quelques  
autres choses qui ne m'ont jamais bien deuant

Dieu, n'y deuant le monde. Pour ma peine  
cependant, j'y say bien qu'ils ne me diraient  
rien moins que de me chasser bien loing, s'ils  
peuvent. mais ce n'est pas chose capable de me  
distraindre de la voye d'honneur et de probité.  
Sant que la Comtesse d'Assau et d'orange sera  
conduite, j'y suis bien assuré qu'elle ne me  
traitera point d'ingratitude. Si c'est qu'en la  
chasse, et bannisse comme lors de soy même,  
ce me sera beaucoup d'honneur de marcher en si  
bonne compagnie. et, après tout, de manger ma  
croûte de pain et de chex moy et en vray. Je  
demande pardon à V. G. de la longue importunité  
que je luy donne sur ce facheux sujet.  
nous en sommes tout plus iuy, et ne se parle  
quasi d'autre chose. Etre grands et  
petits. Je prie Dieu de continuer ses  
graces sur V. G. et présente avec même  
ardeur, d'Abes à jamais,

Monsieur,

de B. D.

Le tres-humble tres-obéissant  
et tres-obéissant serviteur

Huygens de B.

A la Haye ce 17<sup>e</sup> de Febr.  
1651.